



FONDS D'URGENCE ÉCONOMIQUE

SOUTENONS NOS ENTREPRISES !

La Communauté de Communes du Sud-Artois (CCSA) met en place un fonds d'urgence à destination des entreprises pour les accompagner et répondre à leurs besoins économiques en cette période de crise sanitaire particulièrement critique. Une enveloppe totale de 280 000 € sera débloquée par Initiative Ternois Artois 7 Vallées et les demandes seront instruites auprès de la CCSA.

Pour qui ?

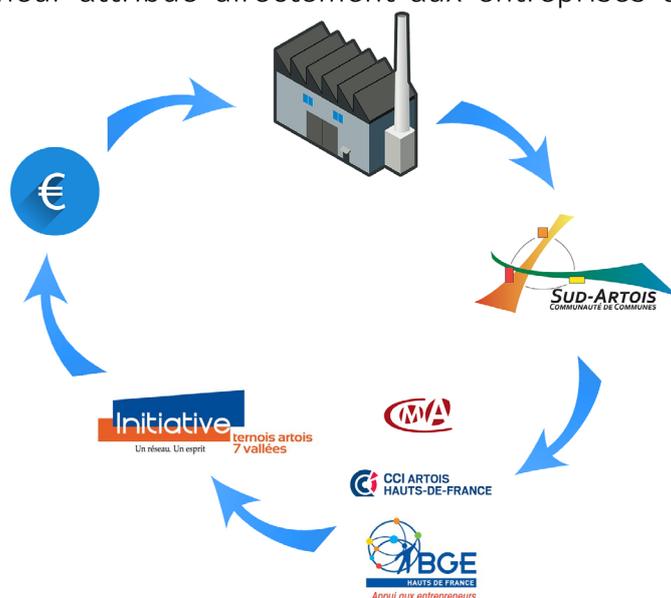
Cette aide est destinée aux commerçants, aux artisans, et aux travailleurs non salariés (TNS) des entreprises qui comportent au maximum 5 salariés.

Combien ?

Une avance remboursable à taux zéro d'une valeur de maximum 2 000€ sera versée en une fois aux entreprises concernées.

Modalités ?

Le remboursement se fera de manière mensuelle à hauteur d'au moins 50€ par mois (différé de remboursement de 6 mois renouvelable une fois). Il s'agit d'un prêt d'honneur attribué directement aux entreprises qui s'engagent à rembourser.



CCSA : deveco@cc-sudartois.fr - 06 43 34 23 62

Initiative Ternois Artois 7 Vallées : marinedescamps@initiativeternoisartois7vallees.fr

CCI ARTOIS : c.pecout@artois.cci.fr

CMA Hauts de France : p.deconinck@cma-hautsdefrance.fr

BGE Hauts de France : a.delierre@bge-hautsdefrance.fr